

Le 28 MAI 2015

N° 5643

Question écrite au gouvernement

Le 23 mai dernier, des citoyens du monde entier, dans une cinquantaine de pays, ont organisé une marche mondiale contre la compagnie multinationale Monsanto pour condamner un modèle agricole « accro à la chimie et aux manipulations du vivant » et pour manifester leur volonté d'une agriculture biologique sans OGM ni pesticides toxiques et d'une alimentation saine pour tous.

Cette prise de conscience en faveur du « bio » anime également et de plus en plus nos concitoyens. C'est ainsi qu'une partie d'entre eux se sont mobilisés en organisant une marche dans la vallée de Tipaeru'i. Leur action visait tout particulièrement le produit-phare de Monsanto, le Roundup, pesticide le plus répandu et le plus vendu au monde et en vente libre dans notre pays.

En 2014, Monsanto a dégagé un bénéfice net annuel de 2,7 milliards de dollars en hausse pour un chiffre d'affaires en progression de 15,8 milliards ; la vente des seuls produits phytosanitaires enregistre un chiffre d'affaires de 5,1 milliards de dollars¹, au détriment de la santé des consommateurs.

Le Roundup est un herbicide total et non sélectif, « utilisé dans plus de 750 produits pour l'agriculture, la foresterie, les usages urbains et domestiques... Son utilisation a vivement augmenté avec le développement des cultures transgéniques²... ». Sa substance active principale, le *glyphosate*, permet l'extermination totale de toutes les plantes aspergées de ce produit. Cependant elle « présente une écotoxicité manifeste et ne se dégrade pas rapidement dans la nature, puisque selon les études effectuées par le groupe Monsanto lui-même, un niveau de dégradation biologique de 2 % seulement peut être obtenu après 28 jours³. ».

En Polynésie, le Roundup est utilisé par de nombreux jardiniers amateurs et par les agriculteurs. Il est donc présent dans nos maisons et dans nos assiettes !

Le 20 mars 2015, le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), une agence de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a classé 5 pesticides⁴ dont le *glyphosate* dans la catégorie des « cancérogènes probables ».

Depuis plusieurs années déjà, de nombreuses études scientifiques ont mis en évidence les effets nocifs du Roundup sur la santé humaine sur le long terme. Ainsi en l'an 2000, le Professeur Rober Bellé⁵, de l'Université Pierre et Marie Curie, découvre que le Roundup affecte les mécanismes qui contrôlent la division cellulaire et pourrait induire les premières étapes d'un cancer qui se développera trente ou quarante ans plus tard.

En 2001, une étude canadienne⁶ montre que des hommes exposés au Roundup plus de deux fois par an ont 50% de chance en plus de développer un lymphome non hodgkinien que des hommes jamais exposés. En 2002, des résultats semblables sont observés par l'équipe suédoise de Lennart Hardell⁷, spécialiste de la dioxine. Hypothèse qui se confirme au travers d'une enquête

¹http://www.lesechos.fr/09/10/2014/LesEchos/21789-074-ECH_l-america-in-monsanto-voit-ses-benefices-bondir-de-10--htm#ZZSXhdSUyilSW9Ph.99

²http://www.lemonde.fr/planete/article/2015/03/25/le-desherbant-roundup-classe-cancerogene_4600906_3244.html#Pi6bq9oQ0yud6Kx7.99

³ Selon un jugement n° 0077476 du 26 janvier 2007 rendu par un tribunal français condamnant Monsanto pour publicité mensongère.

⁴ Les 4 autres pesticides incriminés sont : le malathion, le diazinon, le tetrachlorvinphos et le parathion.

⁵ Le monde selon Monsanto, coédition La Découverte/Arte (2008) p103

⁶ Helen H. MCDUFFIE et alii, « Non-Hodgkin's lymphoma and specific pesticide exposures in men : cross-Canada study of pesticides and health », Cancer Epidemiology Biomarkers and Prevention, vol. 10, novembre 2001, p. 1155-1163

⁷ Lennart HARDELL, Michael ERIKSSON et Marie NORDSTRÖM, « Exposure to pesticides as risk factor for non-Hodgkin's lymphoma and hairy cell leukaemia : pooled analysis of two Swedish case-control studies », Leukaemia and Lymphoma, vol. 43, 2002, p. 1043-1049

épidémiologique menée sur des paysans du Midwest étasunien par le National Cancer Institute⁸. Par ailleurs, une étude épidémiologique⁹ menée en Iowa et en Caroline du Nord suggère un lien entre l'utilisation du Roundup et le myélome multiple.

En 2005, les recherches menées par le professeur Gilles-Eric Séralini¹⁰ ont démontré que le Roundup est un perturbateur endocrinien qui empêche le bon développement du fœtus. Une étude épidémiologique publiée par l'université de Carleton¹¹ sur les effets des pesticides sur la santé des populations d'agriculteurs en Ontario, conclut que l'exposition au *glyphosate* double le risque d'avortements tardifs et que « les foetus qui sont exposés dans les 12 premières semaines de grossesse et les enfants qui sont exposés au cours de la première année de vie sont ceux qui courent le plus de risques de développer des problèmes de santé. »

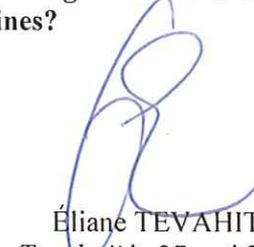
Ces nombreuses études internationales prouvent sans conteste la toxicité et la dangerosité du Roundup de Monsanto sur la santé. En dépit de cela, en 2010, le gouvernement de la Polynésie française a autorisé l'importation de 28 248 litres de *glyphosate*, classé « catégorie III : autres produits », c'est-à-dire non dangereux, classification qui permet sa mise en vente libre de toute protection. C'est ainsi que le Roundup est exposé dans plusieurs commerces sur des étagères à la portée des enfants !

Le Roundup n'est pourtant que l'arbre qui cache la forêt. Diverses études menées aux États-Unis indiquent que les pesticides polluent l'eau potable par la dérive aérienne des produits pendant la pulvérisation, contaminent les nappes phréatiques, les puits et les sources par ruissellement et infiltration. Ils sont à l'origine d'une perte importante de biodiversité : les insectes pollinisateurs tels que les abeilles connaissent un taux élevé de surmortalité liée à l'utilisation de certains pesticides.

Cela s'est vérifié récemment dans notre pays lors des pulvérisations massives de pesticides en périodes d'épidémie de *chikungunya* où les apiculteurs ont vu leurs ruches décimées.

Mes questions au gouvernement sont les suivantes :

1. **Au vu des risques sanitaires et au nom du principe constitutionnel de précaution, quelles sont les mesures que vous comptez mettre en œuvre pour préserver et garantir la santé de nos concitoyens tout particulièrement l'importation et l'utilisation des pesticides dont la toxicité est unanimement reconnue (*glyphosate, malathion, diazinon, tetrachlorvinphos et parathion*) ?**
2. **Quelles mesures comptez-vous prendre pour contrôler régulièrement les teneurs en pesticides des denrées agricoles, quelles soient importées ou produites localement ? Qu'en-est-il des denrées alimentaires contenant des OGM ?**
3. **Quelle politique sectorielle comptez-vous mener pour inciter les agriculteurs à faire évoluer leurs pratiques vers des productions sans pesticides et saines?**



Éliane TEVAHITUA
Taraho'i le 27 mai 2015

8 Anneclaire J. DE ROOS et alii, « Integrative assessment of multiple pesticides as risk factors for non-Hodgkin's lymphoma among men », *Occupational Environmental Medicine*, vol. 60, n° 9, 2005

9 Anneclaire J. DE ROOS et alii, « Cancer incidence among glyphosate-exposed pesticide applicators in the agricultural health study », *Environmental Health Perspectives*, vol. 113, 2005, p. 49-54

10 Gilles-Éric SÉRALINI et alii, « Differential effects of glyphosate and Roundup on human placental cells and aromatase », *Environmental Health Perspectives*, vol. 113, n° 6, 25 février 2005

11 Tye E. ARBUCKLE, Zhiqiu LIN et Leslie S. MERY, « An exploratory analysis of the effect of pesticide exposure on the risk of spontaneous abortion in an Ontario farm population », *Environmental Health Perspectives*, vol. 109, 1er août 2001, p. 851-857